

**RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.**  
**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS**  
**31 MARS 2018**

<b>Table des matières</b>	<b>1</b>
États résumés de la situation financière	2
États résumés des variations des capitaux propres	3
États résumés des résultats nets et du résultat global	4
Tableaux résumés des flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6-21

**RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.**

États intermédiaires résumés de la situation financière  
 Aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017  
 (en dollars canadiens)

	Au 31 mars 2018	Au 31 décembre 2017
	\$	\$
<b>ACTIFS</b>		
<b>Courants</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	299 702	236 556
Taxes sur les produits et services à recevoir	3 489	3 463
Autres débiteurs	7 124	6 089
Frais payés d'avance	8 939	2 775
Placements (note 8)	2 023 500	18 500
<b>Actifs courants</b>	<u>2 342 754</u>	<u>267 383</u>
<b>Non courants</b>		
Immobilisations corporelles (note 9)	2 918	3 214
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 10)	450 574	903 121
<b>Actifs non courants</b>	<u>453 492</u>	<u>906 335</u>
<b>Total des actifs</b>	<u>2 796 246</u>	<u>1 173 718</u>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Courants</b>		
Fournisseurs et autres créditeurs (note 11)	47 310	42 729
Débitures convertibles (note 12)	75 000	75 000
<b>Total des passifs</b>	<u>122 310</u>	<u>117 729</u>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital-actions (note 13)	3 165 571	3 165 571
Surplus d'apport	962 023	962 023
Déficit	(1 453 658)	(3 071 605)
<b>Total des capitaux propres</b>	<u>2 673 936</u>	<u>1 055 989</u>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<u>2 796 246</u>	<u>1 173 718</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés

(s) *Guy Morissette*

Guy Morissette  
 Administrateur

(s) *Gilles Laverdière*

Gilles Laverdière  
 Administrateur

**RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.**

États intermédiaires résumés des variations des capitaux  
propres  
Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017  
(en dollars canadiens)

	<b>Capital- actions</b>	<b>Bons de souscription</b>	<b>Surplus d'apport</b>	<b>Déficit</b>	<b>Total des capitaux propres</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>SOLDE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017</b>	3 006 025	26 202	765 560	(2 762 332)	1 035 455
Résultat global de la période	-	-	-	(84 020)	(84 020)
Rachat de la royauté – propriété Nelligan	72 000	-	-	-	72 000
Charges liées aux options d'achat d'actions	-	-	21 060	-	21 060
<b>SOLDE AU 31 MARS 2017</b>	<u>3 078 025</u>	<u>26 202</u>	<u>786 620</u>	<u>(2 846 352)</u>	<u>1 044 495</u>
<b>SOLDE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018</b>	3 165 571	-	962 023	(3 071 605)	1 055 989
Résultat global de la période	-	-	-	1 617 947	1 617 947
<b>SOLDE AU 31 MARS 2018</b>	<u>3 165 571</u>	<u>-</u>	<u>962 023</u>	<u>(1 453 658)</u>	<u>2 673 936</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers  
intermédiaires résumés

**RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.**

États intermédiaires résumés des résultats nets et du  
résultat global  
Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017  
(en dollars canadiens)

	2018	2017
	\$	\$
<b>DÉPENSES OPÉRATIONNELLES</b>		
Salaires et avantages sociaux	45 818	17 578
Frais de consultation et services professionnels	12 750	32 818
Honoraires de gestion	10 000	7 500
Loyer, frais de bureau et communications	3 044	2 755
Inscription et droits	4 355	4 460
Représentation et déplacements	3 426	2 014
Assurances	2 631	2 170
Registrariat et information aux actionnaires	1 991	2 228
Intérêts sur débetures convertibles	1 875	-
Amortissement des immobilisations corporelles	296	268
Charges liées aux options d'achat d'actions (note 16)	-	21 060
Gain sur disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 10)	(1 699 071)	-
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>1 612 885</b>	<b>(92 851)</b>
<b>AUTRES PRODUITS</b>		
Variation de la juste valeur des placements détenus à des fins de transaction	5 000	6 500
Intérêts créditeurs provenant de la trésorerie	62	54
Revenus de gestion	-	2 277
	<b>5 062</b>	<b>8 831</b>
<b>RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>1 617 947</b>	<b>(84 020)</b>
<b>RÉSULTAT NET PAR ACTION</b> (note 17)	<b>0,04</b>	<b>(0,002)</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés

**RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.**

Tableaux intermédiaires résumés des flux de trésorerie  
Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017  
(en dollars canadiens)

	2018	2017
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Résultat net	1 617 947	(84 020)
Éléments hors caisse du résultat net :		
Charges liées aux options d'achat d'actions	-	21 060
Amortissement des immobilisations corporelles	296	268
Variation de la juste valeur des placements détenus à des fins de transaction	(5 000)	(6 500)
Gain sur disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation	(1 699 071)	-
Variation nette des éléments hors caisse liées aux activités opérationnelles (note 18)	(2 002 644)	3 576
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>(2 088 472)</b>	<b>(65 616)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Produit de la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	2 150 000	-
Acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	(80 608)
Crédits d'exploration	1 618	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>2 151 618</b>	<b>(80 608)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Débiteures convertibles	-	75 000
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>-</b>	<b>75 000</b>
<b>Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>63 146</b>	<b>(71 224)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période</b>	<b>236 556</b>	<b>308 462</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période (note 7)</b>	<b>299 702</b>	<b>237 238</b>
<b>Information supplémentaire</b>		
Intérêts reçus	62	54

Les notes font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés

## RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés  
Période de trois mois terminée le 31 mars 2018  
(en dollars canadiens)

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 4 mai 2007. Les activités de la Société consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur et développer des propriétés minières. Elle n'a pas encore déterminé si ses propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables.

Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 822, boulevard Taschereau, La Prairie, Québec, Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole VSR.

### 2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 mars 2018, la Société a un déficit accumulé de 1 453 658 \$ (3 071 605 \$ au 31 décembre 2017).

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussisse à obtenir d'autres financements dans l'avenir. Ces incertitudes significatives jettent un doute relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs, passifs, produits et charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

### 3. GÉNÉRALITÉS

Les états financiers intermédiaires résumés ont été approuvés par le conseil d'administration le 25 mai 2018 et n'ont pas été audités ou examinés par les auditeurs externes de la Société. Les valeurs monétaires qui y figurent sont exprimées en dollars canadiens. Ils ont été préparés par la direction de la Société conformément IAS 34 "Information financière intermédiaire" et ne comportent pas toute l'information exigée pour un ensemble complet d'états financiers préparés selon les IFRS et, à cet effet, ils doivent être lus à la lumière des états financiers annuels audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2017 et des notes y afférentes.

### 4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables appliquées par la Société sont présentées à la note 4 des états financiers annuels audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2017. Ces méthodes comptables ont été utilisées pour toutes les périodes présentées dans les états financiers, sauf en ce qui concerne les éléments suivants, lesquels ont été appliqués le 1er janvier 2018. L'application de ces modifications n'a entraîné aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

#### 4.1 Adoption de normes et d'interprétations nouvelles et révisées

IFRS 2 - Paiements fondés sur des actions:

Les modifications visent à fournir des indications sur la comptabilisation, de l'effet des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie, des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net pour satisfaire aux obligations relatives à la retenue d'impôt à la source, d'une modification des termes et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres.

## RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés  
Période de trois mois terminée le 31 mars 2018  
(en dollars canadiens)

---

### 4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### 4.1 Adoption de normes et d'interprétations nouvelles et révisées (suite)

IFRS 9 - Instruments financiers :

La version définitive de cette nouvelle norme, publiée en juillet 2014 par l'IASB, remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation et IFRIC 9 Réexamen de dérivés incorporés. Les principaux éléments ajoutés à la version définitive de la nouvelle norme sont les suivants : les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers, et que les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts; tous les profits et pertes sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat lorsque l'actif financier est déprécié, reclassé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou décomptabilisé; un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues s'applique aux instruments financiers évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux créances locatives, aux actifs sur contrats ou aux engagements de prêts et contrats de garantie financière.

IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients:

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits: à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation. La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS.

IFRIC 22 - Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée:

L'interprétation IFRIC 22 fournit des indications sur la question de la « date de la transaction » aux fins de la détermination du cours de change à appliquer pour les transactions qui entrent dans le champ d'application d'IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* et qui impliquent la réception ou le paiement d'une contrepartie anticipée en monnaie étrangère. Les principaux éléments de l'interprétation sont les suivants :

- L'entité applique le cours de change à la date à laquelle la contrepartie anticipée en monnaie étrangère est payée ou reçue pour convertir l'actif, la charge ou le produit connexe, lors de sa comptabilisation initiale.
- Lorsque la contrepartie payée ou reçue par anticipation consiste en plusieurs versements, l'entité détermine la date de la transaction pour chacun d'eux.

#### 4.2 Modifications futures de méthodes comptables

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces normes et amendements. La direction prévoit que l'ensemble des prises de position, non encore en vigueur, sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position.

## RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Période de trois mois terminée le 31 mars 2018

(en dollars canadiens)

### 5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers conformément aux IFRS, la direction procède à des estimations et pose des hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations ainsi que les principaux jugements critiques de la direction applicables pour les présents états financiers intermédiaires résumés sont identiques à ceux présentés aux états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017.

### 6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Ils sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Tous les produits et charges se rapportant aux instruments financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les autres produits et charges.

Aux fins de l'évaluation, les actifs et passifs financiers sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale; qui correspond habituellement à la date de transaction :

- Prêts et créances
- Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net
- Actifs financiers disponibles à la vente
- Autres passifs

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation soit en résultat, soit en autres éléments du résultat global des produits et des charges qui en résulteront.

#### *Prêts et créances*

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. Ils sont présentés dans les actifs courants lorsqu'ils sont recouvrables dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice, sinon ils sont classés dans les actifs non courants. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, le certificat de placement garanti ainsi que les autres débiteurs font partie de cette catégorie d'instruments financiers. Les taxes sur les produits et services à recevoir ne sont pas considérés à titre d'actifs financiers.

#### *Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs et passifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments financiers détenus à des fins de transactions sont des instruments qui sont détenus dans le but de les revendre à court terme. Les placements en actions de sociétés publiques sont classés dans cette catégorie d'instruments financiers.

Les actifs et passifs de cette catégorie sont évalués subséquentement à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés au résultat net. Les instruments de cette catégorie sont présentés à titre d'actif ou de passif courant.



## RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés  
Période de trois mois terminée le 31 mars 2018  
(en dollars canadiens)

### 6. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### *Actifs financiers disponibles à la vente*

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie lors de la comptabilisation initiale ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune autre catégorie d'actifs financiers.

Tous les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués subséquemment à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. Lorsque l'actif est sorti ou que l'on détermine qu'il a subi une dépréciation, le profit ou la perte cumulé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat net dans les produits financiers ou charges financières et est présenté comme un ajustement de reclassement dans les autres éléments du résultat global.

Les produits d'intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et de dividendes sont comptabilisés en résultat net dans les autres produits. Les actifs financiers disponibles à la vente sont classés comme étant non courants, sauf si le placement vient à échéance dans les douze mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les douze mois. La Société ne détient aucun actif financier disponible à la vente.

#### *Dépréciation d'actifs financiers*

Tous les actifs financiers sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Les débiteurs individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. La perte de valeur des débiteurs est présentée en résultat dans les autres charges opérationnelles.

#### *Autres passifs*

Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur et les coûts liés à la transaction sont déduits de cette juste valeur. Par la suite, les autres passifs sont évalués au coût amorti. La différence entre la valeur comptable initiale des autres passifs et leur valeur de remboursement est comptabilisée au résultat net sur la durée du contrat selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les autres passifs sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables dans les 12 mois suivants la fin de la période, sinon ils sont classés dans les passifs non-courants. Ce poste comprend les fournisseurs et autres créditeurs.

### 7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31 mars 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Fonds en banque	<u>299 702</u>	<u>236 556</u>

Une partie des fonds en banque est maintenue dans un compte d'épargne portant intérêts à des taux variables en fonction du taux de base.

## RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés  
Période de trois mois terminée le 31 mars 2018  
(en dollars canadiens)

### 8. PLACEMENTS

	31 mars 2018		31 décembre 2017	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Certificat de placement garanti portant intérêts au taux de 1,8 % l'an, échéant en mars 2019.	2 000 000	2 000 000	-	-
250 000 actions ordinaires de Ressources Vantex Ltée. reçues en contrepartie de la rétrocession de l'option accordée à Vanstar en rapport avec le projet PRH Gold. Au 31 mars 2018, Ressources minières Vanstar Inc. détenait 1,5% des actions de Ressources Vantex Ltée.	62 500	17 500	62 500	12 500
100 000 actions ordinaires de Corporation Tomagold reçues en contrepartie de la cession d'une propriété minière. Au 31 mars 2018, Ressources minières Vanstar Inc. détenait moins de 1 % des actions de Corporation Tomagold.	5 000	6 000	5 000	6 000
	2 067 500	2 023 500	67 500	18 500

### 9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

#### Équipement informatique et mobilier de bureau:

<b>Coût</b>	<b>\$</b>
Solde au 31 décembre 2017 et au 31 mars 2018	5 156
<b>Cumul des amortissements</b>	
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	1 942
Amortissement de la période	296
Solde au 31 mars 2018	2 238
<b>Valeur comptable</b>	<b>2 918</b>

## RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés  
Période de trois mois terminée le 31 mars 2018  
(en dollars canadiens)

### 10. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

#### Propriétés minières

Les propriétés minières sont toutes situées au Québec.

	Titres miniers	Redevances %	Détenu %	Coût 2017 \$	Regroupement \$	Disposition \$	Coût 2018 \$
Nelligan (1)	84	*	49	242 830	91 160	(170 335)	163 655
Émile (2)	60	**		89 835	(89 835)	-	-
Miron (3)	14	-		1 325	(1 325)	-	-
Lac Bacon (4)	23	-	100	5 454	-	-	5 454
	<u>181</u>			<u>339 444</u>	<u>-</u>	<u>(170 335)</u>	<u>169 109</u>

#### 1) Propriété Nelligan

\* Des redevances de 2% NSR sur 8 titres miniers de la propriété Nelligan seront versées dans le cas d'une exploitation commerciale.

Le 17 novembre 2014, la société a conclu une entente d'option avec Corporation Iamgold leur permettant d'acquérir jusqu'à 80% de la propriété Nelligan en respectant certaines conditions. En février 2018, les parties se sont entendues pour modifier ladite entente d'option. Les nouvelles modalités sont décrites à la note 23 des présents états financiers.

Suite à un paiement de 2 150 000 \$ en février 2018, Corporation Iamgold détient maintenant un intérêt de 51 % dans le projet Nelligan qui inclut dorénavant les propriétés Émile et Miron, décrites ci-après:

#### 2) Propriété Émile

En novembre 2014, la Société a signé une entente visant l'acquisition de 100% de la propriété Émile composée de 13 titres miniers, en contrepartie de l'émission de 400 000 actions ordinaires d'une valeur de 22 000 \$. En février 2015, la Société a acquis 5 titres miniers supplémentaires par désignation sur carte.

En mai 2016, la Société a acquis un intérêt de 100 % dans 33 titres miniers, lesquels ont été intégrés au projet Émile, en considération de 1 000 000 d'actions ordinaires, d'une valeur de 60 000 \$.

En juin 2016, la Société a acquis 9 titres miniers supplémentaires par désignation sur carte.

\*\* Des redevances de 1% NSR sur 21 titres miniers de la propriété Émile seront versées dans le cas d'une exploitation commerciale.

#### 3) Propriété Miron

La propriété compte 14 titres miniers localisés en bordure Ouest du projet Nelligan, lesquels furent acquis par désignation sur carte.

#### 4) Propriété Lac Bacon

La propriété, composée de 23 titres miniers, a été acquise en 2015 par désignation sur carte.

## RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés  
Période de trois mois terminée le 31 mars 2018  
(en dollars canadiens)

### 10. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

#### Frais d'exploration

	Coût 2017	Crédits d'exploration	Regroupement	Disposition	Coût 2018
	\$	\$	\$	\$	\$
Nelligan	492 000	-	58 185	(280 594)	269 591
Émile	59 803	(1 618)	(58 185)	-	-
Lac Bacon	11 874	-	-	-	11 874
	<u>563 677</u>	<u>(1 618)</u>	<u>-</u>	<u>(280 594)</u>	<u>281 465</u>

#### Sommaire

	31 mars 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Propriétés minières	169 109	339 444
Frais d'exploration	<u>281 465</u>	<u>563 677</u>
Total des actifs d'exploration et d'évaluation	<u>450 574</u>	<u>903 121</u>

### 11. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	31 mars 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	47 310	42 156
Partie liée - dirigeant	-	573
	<u>47 310</u>	<u>42 729</u>

### 12. DÉBENTURES CONVERTIBLES

En février 2017, la Société a signé une entente avec les prospecteurs originaux de la propriété Nelligan afin de racheter leur redevance de 2% NSR en contrepartie de l'émission en leur faveur de 1 200 000 d'actions ordinaires de la Société et d'un paiement de 75 000\$ devant être effectué en avril 2017. Le 1er mai 2017, ladite entente a été modifiée de sorte que le versement au comptant de 75 000 \$ a été remplacé par l'émission de deux débentures convertibles de 37 500 \$ garanties par la redevance de 2% NSR, d'un terme de 36 mois et portant intérêts au taux de 10 % l'an, payables trimestriellement. La Société a la possibilité de rembourser les débentures par anticipation sous réserve d'une pénalité représentant six mois d'intérêts si le remboursement survient à l'intérieur d'une période de trente mois.

En tout temps, les détenteurs des débentures pourront convertir une portion ou la totalité du montant en actions ordinaires de Vanstar au prix de 0,10 \$ l'action si la conversion s'effectue au cours de la première année. Si la conversion survient au cours de la deuxième ou troisième année, le nombre d'actions sera déterminé en fonction d'un prix minimum de 0,10 \$ l'action ou selon le cours de l'action au moment de la conversion si ce prix est plus élevé que 0,10 \$. Si les actions de la Société se transigent à un prix moyen supérieur à 0,20 \$ pour une période de vingt jours, celle-ci pourrait alors exiger la conversion des débentures en actions ordinaires.

**RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.**

Notes aux états financiers intermédiaires résumés  
Période de trois mois terminée le 31 mars 2018  
(en dollars canadiens)

**13. CAPITAL-ACTIONS**

Autorisé : Nombre illimité d'actions ordinaires votantes et participantes, sans valeur nominale

Émises :	31 mars 2018	
	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au début de l'exercice	40 147 420	3 165 571
Actions émises durant la période	-	-
Solde à la fin de la période	<u>40 147 420</u>	<u>3 165 571</u>

**14. BONS DE SOUSCRIPTION****Bons de souscription émis aux actionnaires**

	31 mars 2018			31 décembre 2017		
	Nombre	Montant \$	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Montant \$	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	-	-	-	1 130 000	23 112	0,083
Bons de souscription prolongés	-	-	-		14 250	0,08
Expirés	-	-	-	(470 000)	(13 206)	0,088
Exercés	-	-	-	<u>(660 000)</u>	<u>(24 156)</u>	0,08
En circulation à la fin	<u>-</u>	<u>-</u>	-	<u>-</u>	<u>-</u>	-

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, un total de 470 000 bons de souscription ont expiré sans avoir été exercés. La juste valeur des bons de souscription expirés est de 13 206 \$ et a été reclassée au surplus d'apport.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, un total de 660 000 bons de souscription ont été exercés pour une somme de 52 800 \$. La juste valeur de 24 156 \$ attribuée à ces bons a été inscrite au capital-actions.

En mai 2017, la Société a obtenu l'approbation des autorités compétentes afin de retarder l'expiration des 950 000 bons de souscription du 1er juin 2017 au 1er décembre 2017.

## RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés  
Période de trois mois terminée le 31 mars 2018  
(en dollars canadiens)

### 14. BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

#### Bons de souscription émis aux courtiers

	31 mars 2018	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	-	-
Émis durant la période	-	-
En circulation à la fin de la période	-	-

### 15. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

	2018	2017
	\$	\$
Honoraires de gestion versés à un dirigeant	10 000	7 500
Salaire versé à un dirigeant	43 241	16 250
	<u>53 241</u>	<u>23 750</u>

Les services rendus par les dirigeants à la Société sont rémunérés sous forme d'honoraires ou de salaires. Aucune dépense relative à des avantages du personnel n'est encourue par la Société au titre de régime de retraite ou d'assurances collectives.

### 16. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le «régime») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par les membres du conseil d'administration. Le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui peut être réservé pour attribution en vertu du régime est de 7 600 000.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'une même personne ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur de consultants et de personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de 2 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée.

## RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés  
Période de trois mois terminée le 31 mars 2018  
(en dollars canadiens)

### 16. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

Le prix d'achat des actions ordinaires, à la levée de chaque option accordée en vertu du régime, sera le prix fixé pour cette option par le conseil d'administration ou par le comité au moment de l'octroi de chaque option, mais ce prix ne pourra être inférieur au « cours escompté ». « Cours escompté » s'entend du cours observé au moment de l'octroi des options moins une décote variant de 10 % à 25 %. Le cours observé au moment de l'octroi s'entend du cours des actions à la cote de la Bourse de croissance TSX à la clôture la veille de l'octroi.

Les options d'achat d'actions peuvent être exercées en tout temps et expirent 90 jours après la date de départ du détenteur dans le cas des administrateurs et dirigeants, et 30 jours pour les consultants.

La juste valeur des options octroyées au cours des deux derniers exercices a été estimée selon la méthode Black & Scholes d'évaluation basée sur les hypothèses suivantes :

	2017	2016
Prix de l'action à la date d'attribution	0,055 \$ à 0,12 \$	0,06 \$
Prix d'exercice	0,06 \$ à 0,12 \$	0,07 \$ à 0,22 \$
Taux d'intérêt sans risque	0,69 % à 0,76 %	0,51 % à 0,80 %
Volatilité prévue	108 % à 110 %	100 % à 135 %
Taux de rendement des actions	Néant	Néant
Durée de vie prévue	2 à 3 années	0,5 à 3 années

Il n'y a eu aucun changement dans les options d'achat d'actions durant la période:

	31 mars 2018		Prix de levée moyen pondéré \$
	Nombre	Montant \$	
En circulation et exerçables au début de l'exercice	5 661 000	295 677	0,08
Octroyées	-	-	-
En circulation et exerçables à la fin de la période	<u>5 661 000</u>	<u>295 677</u>	0,08

## RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés  
Période de trois mois terminée le 31 mars 2018  
(en dollars canadiens)

### 16. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 mars 2018:

Prix d'exercice	Nombre	Date d'expiration
\$		
0,11	25 000	Août 2018
0,09	786 000	Mai 2019
0,09	300 000	Novembre 2019
0,10	400 000	Avril 2020
0,05	600 000	Octobre 2020
0,055	550 000	Janvier 2021
0,07	75 000	Janvier 2021
0,06	150 000	Avril 2021
0,06	250 000	Mai 2021
0,06	600 000	Janvier 2022
0,12	1 375 000	Mars 2022
0,08	550 000	Novembre 2022
	<u>5 661 000</u>	

### 17. RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat net de la période divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles, telles que les options et les bons de souscription n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti-dilutif.

	2018	2017
	\$	\$
Résultat net	1 617 947	(84 020)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	40 147 420	38 937 420
Résultat net de base par action ordinaire	0,04	(0,002)

### 18. INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

a) Variation nette des éléments hors caisse liées aux activités opérationnelles :

	2018	2017
	\$	\$
Certificat de placement garanti	(2 000 000)	-
Taxes sur les produits et services à recevoir	(26)	(1 788)
Autres débiteurs	(1 035)	10 926
Frais payés d'avance	(6 164)	(3 671)
Fournisseurs et autres créditeurs	4 581	(1 891)
	<u>(2 002 644)</u>	<u>3 576</u>



**RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.**

Notes aux états financiers intermédiaires résumés  
Période de trois mois terminée le 31 mars 2018  
(en dollars canadiens)

**18. INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)**

b) Éléments sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie :

	2018	2017
	\$	\$
Rachat de redevance minière par l'émission de capital-actions	-	72 000
Rachat de redevance minière par l'émission de débetures convertibles	-	75 000

**19. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS****Catégorie d'actifs et de passifs financiers**

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière se détaillent comme suit :

	31 mars 2018		31 décembre 2017	
	Coût d'acquisition	Juste Valeur	Coût d'acquisition	Juste Valeur
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
<i>Prêts et créances :</i>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	299 702	299 702	236 556	236 556
Certificat de placement garanti	2 000 000	2 000 000	-	-
Autres débiteurs	7 124	7 124	6 089	6 089
<i>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :</i>				
Placement en actions de sociétés publiques	67 500	23 500	67 500	18 500
<b>Passifs financiers</b>				
<i>Passifs financiers évalués au coût amorti :</i>				
Fournisseurs et autres créditeurs	47 310	47 310	42 729	42 729
Débetures convertibles	75 000	75 000	75 000	75 000

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, du certificat de placement, des autres débiteurs et des fournisseurs et autres créditeurs est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

## RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés  
Période de trois mois terminée le 31 mars 2018  
(en dollars canadiens)

---

### 19. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière, sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données importantes relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le niveau dans lequel le passif ou l'actif financier est classé est déterminé selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

Les actions de sociétés publiques, évaluées à la juste valeur dans l'état de la situation financière au 31 mars 2018, sont classées dans le niveau 1.

Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux durant les périodes de présentation de l'information financière et la méthode et les techniques d'évaluation utilisées pour l'évaluation des justes valeurs sont demeurées inchangées comparativement à celles des périodes précédentes de présentation de l'information financière.

### 20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours des périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017, la Société a effectué les transactions suivantes avec certains de ses dirigeants et administrateurs. Ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés. Elles ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, laquelle est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<u>À titre de dépenses opérationnelles:</u>		
Honoraires de gestion versés à un dirigeant	10 000	7 500
Salaire versé à un dirigeant	43 241	16 250
Loyer versé à un dirigeant	1 800	1 800
Rémunération à base d'actions – administrateurs et dirigeants	-	21 060

## RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés  
Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018  
(en dollars canadiens)

---

### 21. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

La Société définit son capital par les capitaux propres, incluant le régime d'options d'achat d'actions. Le capital est donc de 2 673 936 \$ au 31 mars 2018 alors qu'il s'élevait à 1 055 989 \$ au 31 décembre 2017. L'augmentation de 1 617 947 \$ correspond au résultat global de la période.

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité de poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition et d'exploration de propriétés minières. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société est constitué de capitaux propres. Afin de gérer efficacement les besoins en capital de l'entité, la Société a mis en place une planification et un processus budgétaire pour l'aider à déterminer les fonds requis et s'assurer que la Société a les liquidités suffisantes pour rencontrer les objectifs des opérations et de croissance. La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accreditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour les dépenses d'exploration.

Les objectifs, les politiques et les procédures de la Société en matière de gestion de capital n'ont pas changé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### 22. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques financiers

La Société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. L'exposition aux risques financiers et la gestion de ces risques sont identiques à l'année 2017.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

*Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après :*

*Risque de marché:*

La Société est exposée à des risques découlant des variations des taux d'intérêt et des prix du marché touchant ses actifs et passifs financiers.

*Risque de taux d'intérêt:*

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt variables assujettissent la Société à un risque de variation des flux de trésorerie. Pour les actifs financiers à taux variable, une réestimation périodique des flux de trésorerie destinée à refléter les fluctuations des taux d'intérêt du marché modifie le taux d'intérêt effectif. En raison des variations non significatives et des faibles taux d'intérêt du marché, la Société estime que le risque de taux d'intérêt découlant de ces instruments financiers est minime.

*Risque de prix:*

La Société est exposée au risque de marché par rapport au prix des métaux. Elle est également exposée aux fluctuations du prix du marché par rapport à ses placements dans des sociétés publiques.

## RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés  
Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018  
(en dollars canadiens)

---

### 22. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

#### *Risque de crédit:*

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie et équivalents de trésorerie, le certificat de placement et les autres débiteurs sont les instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. La Société réduit le risque de crédit en investissant la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les certificats de placement dans une banque à charte canadienne reconnue. Concernant les autres débiteurs, le risque est considéré minimal.

#### *Risque de liquidité:*

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie afin de s'assurer que la Société dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations et poursuivre ses programmes d'exploration. Pour gérer ce risque de liquidité, la Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de déterminer ses besoins de financement.

Lorsque la Société prévoit ne pas pouvoir satisfaire à ses obligations, la direction envisage alors de lever des fonds additionnels par le biais d'émission d'actions ou de dettes. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités.

Au 31 mars 2018, la direction de la Société est d'avis que ses liquidités sont suffisantes pour prendre en charges ses passifs financiers et les passifs futurs liés à ses engagements.

### 23. ENGAGEMENTS

#### *- Redevances :*

Des redevances de 1 % NSR seront versées dans le cas où une exploitation commerciale débiterait sur 21 des cellules de la propriété Émile.

#### *- Entente avec Corporation Iamgold :*

Le 17 novembre 2014, la Société a signé une entente d'amodiation avec Corporation Iamgold (laquelle fut amendée le 22 février 2018) leur permettant d'acquérir jusqu'à 80 % du projet Nelligan, selon les termes suivants ;

1) Acquisition d'un intérêt de 50 % en effectuant des paiements totalisant 550 000 \$ et en investissant 4 000 000 \$ en frais d'exploration sur une période de 4,5 ans. Ces conditions ont été remplies par Corporation Iamgold (IMG).

2) Suite à un paiement de 2 150 000 \$ en février 2018, Corporation Iamgold détient un intérêt de 51 % dans le projet Nelligan qui inclut dorénavant les propriétés Émile et Miron.

3) Corporation Iamgold pourra acquérir un intérêt additionnel de 24 % en contrepartie de paiements en trésorerie totalisant 2 750 000 \$ sur une période de 4 ans, ainsi que la livraison d'un rapport de ressources avant mars 2022. Si ces conditions sont respectées, 50% de la redevance de 2% NSR sur huit cellules de la propriété Nelligan, acquise des propriétaires originaux en février 2017, sera annulée par Vanstar.

4) IMG pourra obtenir un intérêt supplémentaire de 5% suite à la livraison d'une étude de faisabilité. Vanstar conserverait alors un intérêt indivis ( non contributoire ) de 20%. Cet intérêt pourrait toutefois être racheté par IMG si elle le désire, en contrepartie de la valeur établie par deux évaluations indépendantes. Si IMG appliquait cette option, Vanstar conserverait alors une royauté de 1,5% NSR sur l'ensemble du projet Nelligan et conserverait sa royauté supplémentaire de 1% NSR qu'elle détient en plus sur les huit cellules originales.

## RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés  
Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018  
(en dollars canadiens)

---

### 23. ENGAGEMENTS (suite)

- *Indemnité de fin d'emploi* :

Le contrat de travail entre le chef de la direction et la Société contient une clause d'indemnité en cas de fin d'emploi ou de changement de contrôle. Si la cessation d'emploi sans motif sérieux ou un changement de contrôle impliquant des modifications importantes dans les fonctions attribuées au dirigeant concerné avait eu lieu le 31 mars 2018, le montant à payer aurait été de 170 000 \$. Dans le cas d'une cessation d'emploi avec motif sérieux, aucune indemnité ne serait versée.

Ledit contrat de travail contient également une clause accordant une prime de performance annuelle déterminée par le conseil d'administration, d'un maximum de 50 % du salaire versé. De plus, à compter de 150 000 onces d'or mesurées, indiquées et/ou présumées selon un rapport 43-101, une prime de 150 000 \$ lui sera accordée, plus 1 \$ par once supplémentaire établie. Les versements seront effectués pour une période de vingt ans suivant le départ du dirigeant.

### 24. ÉVENTUALITÉS

Les opérations de la Société sont régies par des lois et réglementations gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements présentement en vigueur. Les coûts pouvant résulter de la restauration de sites seront comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une évaluation raisonnable.

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditatives. Cependant, il n'y a aucune garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadien, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet.